

Le mot du Maire



L'espace public, par définition, est ouvert à tous, mais cela ne signifie pas que tout y est permis. Ces lieux doivent être partagés entre les habitants et donc respectés par tous. Le stationnement anarchique en dehors des emplacements prévus, la propreté des trottoirs, les déjections canines dans les jardins publics (des sacs sont à votre disposition dans de nombreux endroits), les dépôts sauvages de gravats et autres détritus dans les champs ainsi qu'aux abords des conteneurs à verre, les nuisances sonores les jours fériés et dimanches, la vitesse excessive ou encore les poubelles non rentrées gênant le passage sur le trottoir ; toutes ces incivilités souvent commises par une minorité nuisent à notre cadre de vie et sont passibles de sanctions. Le civisme est l'affaire de tous !

Nombreux sont les habitants qui soulignent, à juste titre, la qualité de vie de notre village. À nous de faire en sorte que chacun puisse trouver un environnement qui nous permette de vivre ensemble. Notre monde évolue trop vite diront certains, et dans une société où l'individualisme progresse, nous devons nous assurer que notre comportement se fasse dans le respect d'autrui. Le monde idéal n'existe pas, mais individuellement ou collectivement, avec quelques efforts et du bon sens, nous pouvons agir pour limiter toutes ces nuisances. J'en appelle aux règles élémentaires de la citoyenneté pour que chacun d'entre nous agisse dans l'intérêt commun.

Le samedi 26 avril à partir de 9h45, le Conseil Municipal des Enfants, associé cette année à la section Handball du FJEP, organise une nouvelle matinée de ramassage des déchets sur l'ensemble de la commune grâce à son opération "Zigouille, Monstre des déchets". Je vous invite à venir y participer le rendez-vous est fixé devant La Filature. Venez nombreux!

La réfection de la rue Gustave Haguenin, sous maîtrise d'ouvrage du Grand Reims, a pris du retard par rapport au calendrier initialement annoncé. Pour faire un point complet sur l'avancement du projet, une réunion publique est organisée en mairie le mercredi 23 avril à 18h30. Ce rendez-vous permettra d'échanger directement avec les personnes concernées.

Enfin, la commune a fait le choix de confier désormais la tonte des espaces verts à son équipe technique. Cette décision s'inscrit dans une volonté de renforcer la proximité, la réactivité et la qualité du service rendu. Pour accompagner cette organisation, la commune s'est dotée du matériel nécessaire, dont une tondeuse autoportée et du petit équipement complémentaire. Ce choix traduit également la confiance portée aux agents municipaux, en leur donnant les moyens d'exercer leurs missions au service du cadre de vie de tous les habitants.

Le Maire Dominique Leclère



Les décisions et réflexions du Conseil Municipal

Dans sa séance du vendredi 14 mars 2025, le Conseil Municipal a :

- ▶ approuvé le Procès-Verbal du Conseil Municipal du 7 février 2025,
- ▶ accepté le fonds de concours CUGR pour la réfection du système de vannage,
- ▶ autorisé la signature d'une convention en flux de réservations de logements sociaux avec le Foyer Rémois,
- ▶ validé la modification du tableau des effectifs communaux, liée à la création d'un emploi saisonnier au sein des Services Techniques,
- ▶ approuvé la modification du tableau des effectifs communaux, liée à un poste d'agent technique polyvalent,
- ▶ été informé :
 - des Déclarations d'Intention d'Aliéner.
 - des résultats financiers de l'année 2024.
 - de la visite "Au fil de l'eau" proposée par la CUGR, intégrant une présentation de la place de la Mairie de Bazancourt,
 - de la rencontre entre Monsieur le Maire et les représentants SNCF, au sujet de l'entretien de la gare,
 - de la signature d'une convention de location de l'ancien local des sapeurs-pompiers avec l'UNASS (Union Nationale des Secouristes et Sauveteurs), de l'avis favorable de la Commission de sécurité, suite au contrôle de la salle des fêtes Michel PRÉVOTEAU,
 - des réponses du Foyer Rémois concernant les problématiques rencontrées par certains locataires.

Dans sa séance du vendredi 11 avril 2025, le Conseil Municipal a :

- ▶ approuvé le Procès-Verbal du Conseil Municipal du 14 mars 2025,
- ▶ validé le Compte financier unique 2024 des budgets principal et annexes,
- ▶ approuvé l'affectation du résultat 2024 des budgets principal et annexes,
- autorisé la clôture du budget annexe « Lotissement des Près »,
- ▶ voté le budget primitif principal et les budgets annexes 2025,

Budget principal

- Section de fonctionnement : 4 402 062 € - Section d'investissement : 1 878 741 €

Budget annexe « Turbine hydroélectrique »

- Section de fonctionnement : 29 695 €

- Section d'investissement : NÉANT

Budget annexe « Supermarché »

Section de fonctionnement : 26 311 €
Section d'investissement : 23 250 €

- ▶ autorisé la création du budget annexe « Lotissement HAGUENIN »,
- ▶ maintenu les taux communaux d'imposition 2025 au même niveau que 2024, à savoir :
 - taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB): 32,52 %,
 - taxe foncière sur les propriétés non bâties (TFPNB) : 5,99 %,
 - taxe d'habitation sur les résidences secondaires (THS) : 6,82 %.
- ▶ approuvé les subventions aux bonnes œuvres 2025,
- ▶ approuvé les subventions aux associations 2025,
- ▶ approuvé la subvention 2025 au Centre Communal d'Action Sociale (CCAS),
- ▶ fixé le taux de fongibilité des crédits 2025,
- ▶ validé la modification de la durée hebdomadaire de service d'un emploi,
- ▶ été informé :
 - des Déclarations d'Intention d'Aliéner,
 - de l'ouverture d'une nouvelle classe à l'école maternelle du groupe scolaire René CHAZOT,
 - de la tenue d'une réunion publique concernant les travaux de réfection de la voirie, rue Gustave HAGUENIN,
 - de la participation des représentants de la commune de Gersheim à la cérémonie commémorative du 8 mai 2025,
 - de l'avancement de l'expertise des travaux, rue de Roizy.



Le Conseil Municipal des Enfants

Pour cette 5^{ème} édition, la section handball du FJEP se joint aux membres du Conseil Municipal des Enfants pour sa grande opération,

"ZIGOUILLE, MONSTRE DES DÉCHETS"!

- > C'est quand? Le samedi 26 avril à partir de 9h45 devant La Filature.
- Ce qu'il faut prévoir : des gants de protection, un gilet jaune (au moins pour les adultes) et une brouette ou tout autre matériel facilitant le ramassage et le transport des déchets.

Les sacs poubelles seront fournis par les services techniques.

À la fin de l'opération, nous nous retrouverons à La Filature pour partager un verre de l'amitié avec l'ensemble des équipes.





















RÉUNION PUBLIQUE TRAVAUX RUE GUSTAVE HAGUENIN

Comme annoncé dans le mot du Maire, une réunion publique est organisée mercredi 23 avril à partir de 18h30 en salle de formation de la mairie afin de faire le point sur l'avancement du projet et pouvoir échanger directement avec les personnes concernées.



BILAN DON DU SANG

La collecte de sang qui s'est déroulée le vendredi 21 février dernier a permis d'accueillir 60 personnes. L'Établissement Français du Sang (EFS) a exprimé sa très vive gratitude pour le précieux concours de tous les donneurs. L'équipe de l'EFS reviendra dans les locaux de La Filature le vendredi 22 goût de 15h30 à 19h30 pour la prochaine collecte.

Alors notez bien cette date!

RAPPEL DES RÉGLEMENTATIONS DES NUISANCES SONORES, DE LA PROPRETÉ DES VOIES, TROTTOIRS, ESPACES ET RÉSEAUX PUBLICS

Selon les articles 1, 4 et 5 de l'arrêté municipal N° 2013/137 du 8 novembre 2013 : il est interdit de jeter ou de déposer tous détritus, déchets, résidus, eaux sales ou tout objet de nature à encombrer ou souiller les voies et espaces publics; Les riverains doivent maintenir en état de propreté les trottoirs situés devant leur habitation. Les balayures ne doivent pas être déposées dans le caniveau au risque de les obstruer et de nuire au bon écoulement des eaux pluviales: Les déjections canines doivent être ramassées par les propriétaires des chiens et déposées dans des poubelles. L'accès aux aires de jeux et bacs à sable destinés aux enfants est interdit aux animaux. Ils est rappelé que ces manquements sont passibles de sanctions.

Selon l'arrêté municipal N° 2020/066 du 20 juillet 2020, les bruits de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que les tondeuses à gazon à moteur thermique, les tronçonneuses, les perceuses, les raboteuses ou les scies mécaniques ne peuvent être effectués que :

- ► Les jours ouvrables de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 19h00,
- ▶ Les samedis de 9h00 à 12h00 et de 14h30 à 18h30.
- ▶ Les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00.

Retrouvez l'intégralité des articles de l'arrêté municipal N° 2013/137 sur bazancourt.fr > Rubrique : Actualités





FINANCES PUBLIOUES

VOUS AVEZ DES QUESTIONS SUR VOS IMPÔTS? Une permanence sera assurée à la Mairie par un agent

des Finances Publiques

Le jeudi 15 mai de 14h00 à 17h00 afin de répondre à toutes vos interrogations.

Pensez à apporter vos justificatifs de revenus perçus en 2024, vos identifiants impots.gouv.fr ou France connect et une pièce d'identité!

VOUS N'ÊTES PAS DISPONIBLES?

Rendez-vous sur https://www.impots.gouv.fr et suivez les démarches pour faire votre déclaration en ligne. Pour toutes questions, composez le 0 809 401 401, des agents des Finances Publiques vous renseigneront. (service gratuit + prix l'appel).

État civil

NAISSANCES

Tommy JOLLY, le 5 mars à Bezannes, Lyno BARTHÉLEMY, le 15 mars à Bezannes.

DÉCÈS

Jérôme NEVEUX, le 12 mars 2025 à Bazancourt

Recensement militaire

Il est rappelé aux jeunes femmes et aux jeunes hommes nés en mars et avril 2009, qu'ils doivent venir se faire recenser à la mairie dès la date de leur 16ème anniversaire munis de leur livret de famille et de leur carte nationale d'identité en cours de validité.

Vie culturelle et Événements

L'agenda



CARNAVAL ORGANISÉ PAR LA COMPAGNIE FLO & CO

Dimanche 4 mai / Départ du défilé à 15h00 devant l'église.

Prêt(e)s pour une nouvelle édition du Carnaval Flo & Co?

Au programme : défilé dans les rues de Bazancourt (rue de la Passerelle, rue Jean Jaurès, rue de Pomacle et voie Barroise) avec une arrivée au terrain de foot pour un goûter offert aux enfants suivi d'une démonstration de danse et d'une ''Zumba Party'' pour tous !

Annulation en cas de pluie.





CÉRÉMONIE COMMÉMORATIVE DU 8 MAI 1945

Jeudi 8 mai / 11h45 / Monument aux Morts

- ▶ Rassemblement au Monument aux Morts et à la stèle du 21 ème R.I.C,
- ▶ Dépôts de gerbes,
- ► Hommage à nos Morts,
- ▶ Vin d'honneur à la salle Michel Prévoteau.



CINÉMA // BLANCHE NEIGE

Jeudi 15 mai / 20h30 / Comédie musicale / Durée : 1h42

Plein tarif: 7€ / Tarif réduit et moins de 18 ans: 4€ / Réservation en ligne ou à La Filature. Une jeune princesse aux cheveux de jais possédait à sa naissance un tel teint de porcelaine qu'elle a été baptisée Blanche Neige. Malheureusement, sa grande beauté provoque la jalousie grandissante de la reine qui a envoûté son père. Découvrez l'adaptation en prises de vues réelles du 1er long métrage d'animation ''Blanche Neige et les Sept Nains'' des studios Disney, sorti en 1937, lui-même basé sur le conte des frères Grimm.



SORTIE FAMILLES À TROYES

Samedi 17 mai / Départ 9h00 de La Filature / Retour vers 18h00 / Payant: 10 € / personne Pour cette édition 2025, La Filature vous propose de passer la journée à Troyes. Partez à la découverte de deux célèbres musées de la ville que sont le musée Saint-Loup autour de l'Histoire naturelle et le musée d'Art Moderne avec sa très belle collection de peintures et d'Art africain. Profitez de ces visites guidées pour parfaire vos connaissances sur les animaux du monde et sur l'art grâce à des animations pédagogiques et aussi admirer l'exposition ''Météorites, entre ciel et terre!'' > Informations et inscriptions auprès de Pauline au 03 26 48 65 00



RAPPEL // 60 ANS DU FJEP

Samedi 24 mai / à partir de 14h00 / Repas : 20 € par adulte et 5 € par enfant.

Au programme : 14H00 > Départ pour un défilé en fanfare depuis La Filature et une arrivée au gymnase pour la suite des festivités : Flash mob, spectacle théâtral, activités ludiques et sportives, atelier photos, murs digitaux, tombola,... Soirée paëlla pour les adultes et hot-dog pour les enfants, le tout animé par Fabien Morvan et feu d'artifice à la nuit tombée.

> Apéritif, feu d'artifice et bal offerts par le FJEP



RANDONNÉES DU CLUB ATLAS

Départ de La Filature de Bazancourt à 13h30

- ▶ Vendredi 25 avril // Cernay Sous le mont de Berru
- ► Vendredi 9 mai // Château Porcien
- ► Vendredi 23 mai // Saint-Germainmont
- ► Vendredi 6 juin // Juniville

Directeur de publication // Dominique LECLÈRE Responsable communication // Agathe PETIT Date de parution : avril 2025 Crédits : Adobe Stock, Carole Bell / Ville de Troyes et Savart Paysage Tirage // 1 100 exemplaires

Mairie de Bazancourt
Place de la Mairie - 51110 BAZANCOURT
03.26.91.10.00 - accueil@bazancourt.fr

Rejoignez-nous sur :

de Bazancourt

Et sur l'application

IntraMuros

en scannant ce QR Code

